

« Ven-t-on savoir combien de souscrip-teurs se sont inscrits depuis quatre se-maines ? huit mille cinq cents déjà ! et l'on attend de nouvelles listes. »
Nous pouvons ajouter que la commission ouvrière de Roubaix a ouvert aussi une souscription populaire pour permettre aux tra-vailleurs de Roubaix de participer à la sous-critption commencée par la Chambre Syndicale pour le Comité général de la défense du Travail.

Plusieurs listes circulent et se couvrent de nombreuses signatures ; les fonds se centralisent chez le secrétaire de la Commission M. Ch. Junker rue de la Promenade 52.

Les journaux de Paris nous apprennent qu'il y a eu avant-hier soir, chez M. Jules Brant, une réunion de tous les députés qui représentent les départements protectionnistes.

Un triste accident s'est produit jeudi, dans la fabrique de savon de M. Collot située chemin des Bois-Blancs, banlieue de Lille.

Un ouvrier savonnier, nommé J.-B. Florent, âgé de vingt-huit ans, en passant sur une planche qui bascula, a été précipité dans une cuve contenant des matières en ébullition.

Promptement retiré, il n'en a pas moins reçu de graves blessures qui ont déterminé sa mort une heure après, malgré les soins les plus empressés.

Voici le tableau du mouvement de la population de la ville de Lille pendant 1869 :

Le chiffre des naissances est de 5,832 ; en 1868, il avait été de 5,667, soit 165 en plus en 1869.

Le chiffre des décès, en 1869, a été de 4,947 ; et, en 1868, de 5,429, soit 482 de moins en 1869.

Le nombre de mariages en 1869 a été de 1,327 ; en 1868, de 1,402, soit 35 en faveur de la dernière année.

On annonce pour le 27 de ce mois le premier concert donné par la Société impériale des Orphéonistes Lillois.

Parmi les publications de promesse de mariage affichées à l'Hôtel-de-ville de Lille, on remarque celles de M. Pierre Paux, officier de santé, quartier de Wazemmes, et de M^{lle} Félicité Lelong, rentière, rue de l'Hôpital-Saint-Roch. Le futur est âgé de 47 ans, la fiancée, née le 9 mai 1786, a près de 84 ans.

On raconte à ce propos que les neveux et nièces de la future, qui voyaient leur échapper par ce mariage un héritage évalué à 300,000 fr., se sont adressés au tribunal civil pour demander l'interdiction de leur parente. Un examen médical aurait prouvé que la jeune fiancée jouit de toutes ses facultés. Le futur jouit aussi de toutes ses facultés.

(ECHO DU NORD.)

Tribunal de Lille. — Louis Lefebvre, âgé de 30 ans, ouvrier à Fiers, a frappé un de ses camarades avec un objet qu'il tenait à la main, lui occasionnant une blessure grave à l'œil. Quinze jours de prison.

Modeste Duforest, âgé de 71 ans, bobineur à Tourcoing, a commis un attentat à la pudeur sur une fille âgée de 11 ans qui travaillait chez lui. Quinze jours de prison.

Henri Sheyer, âgé de 17 ans, ouvrier à Roubaix, déjà condamné pour avoir maltraité sa mère, a souffleté son père, exploit qui lui vaut un mois de prison.

On écrit de Valenciennes :

Un accident bizarre et dont malheureusement les conséquences ont été bien tristes, s'est produit jeudi matin, vers onze heures, dans la rue de Mons, vis-à-vis de celle des Chartreux. Une énorme voiture suivait cette rue avec un chargement de paille s'élevant presque à la hauteur d'un premier étage. Le conducteur, voyant venir deux autres voitures en sens contraire, dut appuyer à droite pour leur laisser la chaussée libre, mais tandis qu'il exécutait cette manœuvre, le chargement alla heurter un bec de gaz qui se brisa. La lanterne, en tombant, atteignit à la tête une femme âgée, arrêtée sur le trottoir qui fut tuée sur le coup.

Nous laissons à penser quelle émotion ce funeste accident a causée dans tout le quartier.

On écrit de Teteghem (arrondissement de Dunkerque) :
Une assez vive émotion qui n'est pas encore calmée s'est produite pendant quelques jours dans cette commune et les environs, en raison des faits suivants :
Par une ordonnance royale de 1834, un droit de péage a été établi pour le passage sur le pont du Chapeau-Rouge, au bénéfice de la compagnie concessionnaire du canal de Dunkerque à Furnes.

Les nombreux ouvriers de la filature dite du Chapeau-Rouge ne payaient pas depuis longtemps ce droit. Le directeur de la filature s'en entendait chaque mois avec le représentant de la compagnie concessionnaire.

Il y a environ trois mois, les actionnaires de la filature refusèrent d'acquiescer le droit habituel.

La Compagnie le remit en vigueur il y a quelques jours. Les ouvriers se soulevèrent d'abord au paiement personnel, 5 centimes à chaque passager ; mais ils se lassèrent bientôt.

Un des derniers jours, plus de deux cents se présentèrent, forcèrent le passage, bousculèrent le pontonnier, l'éclusier et deux aides, brisèrent une barre du pont.

Une enquête a été ouverte. Une quinzaine

des plus compromis auront à répondre de leur délit.

En attendant, les ouvriers s'obstinent à refuser d'acquiescer le péage.

Le 5 janvier, vers neuf heures du soir, une partie de la population d'Aniches a été mise en émoi par les cris et les gémissements que poussait un individu se disant comploté du trop célèbre Troppmann. Interrogé par le brigadier de gendarmerie, l'individu lui répondit : Laissez-moi partir en Belgique ; je suis soupçonné en Alsace et à Roubaix d'un crime qui a été commis ; je suis un complice de Troppmann.

Le brigadier de gendarmerie reconnut bien vite que cet individu ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Après diverses interrogations, on apprit qu'il se nommait Joseph Sauvage, et qu'il exerçait la profession de cordonnier à Bruxelles.

Ce pauvre idiot a été dirigé sur l'hôpital de Douai. (Indépendant)

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

THÉÂTRE.

Jeudi, représentation au bénéfice de Mlle Jeanne Lafosse.

Malgré l'attrait du spectacle, malgré le talent de la bénéficiaire, un public relativement peu nombreux assistait à cette représentation, tant est grande l'indifférence roubaisienne en matière théâtrale.

Une brillante ovation et de nombreux bouquets ont regu Mlle Jeanne Lafosse à son entrée en scène, et nous nous associons de grand cœur aux applaudissements du public.

Nous avons déjà parlé du Feu au Couvent, ce petit chef-d'œuvre de M. Th. Barrière, où apparaît dans toute sa grâce et sa simplicité le talent d'ingénue de Mlle Jeanne Lafosse ; inutile donc de dire les bravos qui acclamèrent l'artiste.

Le grand attrait du spectacle reposait surtout sur la pièce de M. Cadol, la Belle Aïeule.

Qu'est-ce qu'une belle affaire ? C'est le mariage... sans belle-mère. On comprend qu'une comédie qui peut se résumer dans ces quelques mots doit être toute de verve et de saillies.

L'intrigue est de plus simples, et souvent telle situation semble n'avoir été amenée par l'auteur que pour placer un mot spirituel et mordant.

Certes, ce n'est pas là une œuvre littéraire ; c'est une pièce d'actualité, c'est une critique grotesque des mœurs de notre époque, c'est une boutade pleine d'esprit gaulois, j'en conviens, mais ce n'est qu'une boutade. Allez voir néanmoins, chers lecteurs, lorsque vous serez sombrés à Belle Aïeule, si vos soucis ne disparaissent pas devant le quatuor du premier acte, je vous le dis tout bas, la pièce offre encore un autre attrait, oh ! un attrait bien grand pour certains hommes : ... on dit un mal affreux des femmes.

Mme Ollivier-Gross, à qui était échu le rôle principal, celui de Mme de Langelois, s'est acquittée de son emploi mieux que nous ne l'aurions espéré. Un peu plus de sobriété dans le geste, cependant ; du burlesque il ne faut pas tomber dans le trivial.

Mlle Jeanne Lafosse et M. Mentor ont déployé leur talent habituel, et la charmante petite scène d'intérieur du deuxième acte a été interprétée de la façon la plus spirituelle par les deux artistes.

Une mention aussi à M. Caliste, si drôle avec son air bonhomme, et à M. Chatillon que nous félicitons de sa création du rôle d'Ugolin.

N'oublions pas avant de terminer Mlle Marie Houdière et M. Ch. Fournier dont les rôles, peu importants il est vrai, n'ont rien laissé à désirer.

Bonne soirée enfin, et si le public était peu nombreux, l'accueil fait à Mlle Jeanne Lafosse a dû lui prouver une fois de plus toute la sympathie que son talent rencontre parmi nous. DAUBIGNY.

FAITS DIVERS

Le Nouvelliste de Rouen d'aujourd'hui nous apporte la nouvelle d'un grand malheur : hier vendredi six ouvriers ont été surpris par un éboulement dans les travaux du tunnel de Beauvoisine. Deux ont été trouvés morts et deux autres dans un état presque désespéré.

L'Organe de Mons raconte que mardi, vers une heure de relevée, un terrible accident est arrivé dans la fosse n° 9 du charbonnage du Grand-Hornu. Les nommés Louis Rousseau, Elie Jenart, Henri Quittelier et Emile Hurban, charbonniers, remontaient par le ciffat, quand, arrivés à mi-route, la corde se rompit et les malheureux ouvriers furent précipités avec le ciffat au fond de la bue. Ce n'est qu'à dix heures du soir qu'on est parvenu à retirer leurs cadavres.

On lit dans le Courrier du Bas-Rhin de Strasbourg :

Une nouvelle qui a causé une pénible impression s'est répandue dimanche dans la ville tout entière. M. Joseph Simon, négociant en épicerie, était parti furtivement, disait-on, laissant un passif considérable. Cette nouvelle n'était que trop fondée, et M. Joseph Simon, négociant-membre du Conseil municipal, juge au tribunal de commerce, marguillier de la cathédrale, trésorier de la fabrique de sa paroisse, titulaire de plusieurs

autres postes honorifiques, avait en effet quitté son domicile de la rue de l'Épine et avait emmené sa famille dans sa fuite.

Mme Simon est partie vendredi, parait-il, et M. Simon et ses fils ont quitté la ville samedi. Leur cocher les a successivement conduits au chemin de fer, sans trop comprendre ce départ général et attribuant à un long voyage d'affaires les nombreux colis que la famille emportait. M. Simon était notoirement au-dessous de ses affaires depuis quelque temps déjà, mais il jouissait encore d'un certain crédit, et il y a peu de temps encore, il réussissait à emprunter 10,000 fr. à un de ses collègues au Conseil municipal ; une maison de banque lui a avancé 12 à 13,000 fr. ; un de ses locataires lui a prêté 4 à 5,000 fr. ; on parle aussi de petits dépôts faits chez lui par de pauvres gens, des servantes, des domestiques.

Le Tribunal de Commerce s'est réuni d'urgence, hier matin, à onze heures, et a déclaré d'office M. Simon en état de faillite. Les scellés ont été apposés aussitôt, et dans trois jours seulement, lorsqu'il seront ouverts, on pourra constater l'état approximatif des affaires ; le chiffre exact du passif, que les on-dit élèvent à 400,000 fr., ne sera, ne pourra être connu que dans une vingtaine de jours, après la vérification des créances.

Il circule certains bruits d'après lesquels cette faillite prendrait un caractère assez grave, mais l'on ne saurait rien avancer de positif à cet égard. On a voulu vérifier, dès hier si la caisse de la fabrique de la cathédrale était intacte ; mais cette vérification n'a pu avoir lieu et voici pourquoi : La caisse de la fabrique est fermée par trois serrures différentes, dont les clefs étaient entre les mains de trois membres de la fabrique, parmi lesquels M. Simon. Pour ouvrir cette caisse, la présence des trois membres était donc chaque fois nécessaire, et, hier, quand on voulut la visiter, la clef de M. Simon faisait naturellement défaut.

M. et Mme Prudhomme se promenaient à la dernière exposition des beaux arts.

Tout à coup, Virginie s'écrie en apercevant un tableau représentant un effet de lune.

— Joseph, qu'est-ce que c'est que cela ? Joseph feuillette gravement le livret et s'arrête.

— N° 1,307, clair de lune.

— Mais je ne vois pas la lune, réplique Virginie.

— C'est vrai, Virginie ; il en est de l'ordre céleste comme de l'ordre social. Si tu voulais peindre un clerc de notaire, y mettrais-tu le notaire ?

Dernières nouvelles.

Nous lisons dans la Gazette des Tribunaux d'aujourd'hui :

L'audition des témoins de l'affaire du prince Pierre Bonaparte a continué aujourd'hui devant le magistrat instructeur.

Ainsi que nous l'annonçons hier, la tranquillité la plus complète n'a cessé de régner à Paris, dans la soirée de jeudi.

On n'a signalé que les deux incidents suivants qui sont d'ailleurs sans gravité n'ayant donné lieu à aucun désordre.

A neuf heures du soir, grande rue de Belleville, aux abords de la salle où se tiennent d'ordinaire les réunions publiques, le sieur J..., employé de commerce, a proféré des injures contre un sergent de ville et lui a adressé des menaces que rien ne motivait. Cet individu a été conduit au poste.

A dix heures et demie du soir, un jeune homme de dix-neuf ans, nommé L..., passant rue Saint-Denis, s'est mis à chanter à tue-tête la Marseillaise et à pousser des cris séditieux.

Il a été également arrêté.

Dans la journée du 13 et dans celle du 14, une dizaine de marchands de journaux ont été surpris, dans différents quartiers, au moment où ils vendaient des numéros saisis du journal la Marseillaise ; ils ont été conduits au commissariat de police du quartier.

Bourse de Paris

du 15 Janvier 1870

Rente 3 p. 0/0 73.20

id. 4 1/2 p. 0/0 103.00

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

9 janvier. Covary Malvina, Quai de Watreloos. — Lampe Céline, Epeule. — Noël Henri, Tilleul. — Desfontaignes Coralie, rue de la Croix. — Verpieuse Alfred, Basse-Masure. — Poulain Alfred, au Pile. — Niessse Ségard, rue de Philippe le Bon. — Levouglie Hélène, rue de la Paix. — Vandenhoeck Zélie, rue des Longues Haies. — Mouchon Louis, rue du Moulin de Roubaix. — Desbonnets Victor, rue du Pile. — Delgrange Charles, Léonard, Pile. — Danten Jean Baptiste, rue de la Croix.

10 janvier. Poppe Louis, Epeule. — Decatère Gustave, rue de Lannoy. — Wante Georges, rue des Fabricants. — Calmeyn Henri, rue de l'Ommet. — Leblanc Pauline, Jean Guilain. — Englebert Victor, rue des Longues Haies. — Soleil Alfred, Grande rue. — Vandenhoeck Zélie, rue de Watreloos. — Fratzer Laure, Epeule. — Van Langendyck Jeanne, rue des Longues Haies. — Planckaert Jean, au Hutin. — Beutville Angélie, Allumette. — Matton Marie, Fort Bayart. — Georom Jean Baptiste, rue de la Perche. — Spriet Joseph, rue du Fort.

Le 11 janvier. — Krahn Pierre, rue des Longues-Haies. — Vibert, Edouard, rue Traversière. — Duflot, Henri, rue Latine. — Schalkens, Charles, rue du Parc. — Dyderock, Palmire, Trois Ponts. — Marlière, Arthur, route de Lille. — Payer, Clémence, rue du Coq français. — Verbeke, Emile, rue de l'Empereur.

Le 12. — Vanmeenen, Gustave, rue de l'Espérance. — Blondot, Joséphine, Calvaire.

— Florin, Emile, Moulin J.rolé. — Cormorant, Emile, rue d'Espagne. — De Beukelaer, Jeanne, rue du Chemin de fer. — Vinchon, Ernest, rue Traversière. — Sory, Rosalie, Fort de Messine. — Spriet, Fany, rue de la Redoute. — Vandeguchte, Eugénie, rue du Moulin de Roubaix.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 16 Janvier

Représentation extraordinaire.

Jocelin le garde-côtes, drame en 5 actes.

Louissette ou la chanteuse des rues, comédie-vaudeville en 2 actes.

On commencera à 6 heures 1/4.

AVIS.

La direction a l'honneur d'informer le public que par indisposition subite de M. FALONT, elle s'est vu forcée de changer le spectacle annoncé pour aujourd'hui 16 janvier. Cette représentation ne sera retardée que de quelques jours.

Le directeur,
CALISTE-PASQUET,

Lundi 17 Janvier.

Les filles de marbre, drame en cinq actes.

La grammaire, comédie en un acte du Palais-Royal.

On commencera à 6 heures 3/4.

Théâtre Populaire.

Dimanche 16 Janvier

Le mangeur de fer, drame en 5 actes et 8 tableaux.

Louissette ou la chanteuse des rues, comédie-vaudeville en 2 actes.

On commencera à 6 heures.

Lundi 17 Janvier.

Spectacle extraordinaire au bénéfice de M. LEMAISTRE.

Première représentation de :

Les mousquetaires ou vingt ans après, drame en 5 actes et 10 tableaux.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul.

On commencera à 6 heures 1/4.

COMMERCE.

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES.
Reçues sur place.

Havre, samedi, 3 h. 45.

Marché animé, haussant. Ventes, 4,000 balles. Louisiane, 137 à 137 50 ; Sécocbas, 135 ; Pernam, 142 ; recettes de la semaine, 88,000 balles. Liverpool manque.

(Dépêches de MM. Kabé et Co, communiquées par M. Bulteau-Desbonnets.)

Liverpool, samedi.

Exportations, 88,000 balles ; Angleterre : 22,000 ; France, 1000 (?...) Continent, 16,000 ; Stock, 453,000. Ouverture ferme.

Havre, vendredi 14 janvier. — Cotons. — Le marché est resté en même position depuis hier, avec une petite demande languissante. Les Amériques autour de très-ordinaire toujours fort rares restent à 136 fr. pour Louisiane, mais on fait aisément l'ordinaire à 138 fr., le bon ordinaire à 140 fr., et les George ordinaire à bon ordinaire se paient 136 fr. — Les cotons de l'Inde sont aussi plus mous.

A livrer, on n'a signalé qu'une partie de Louisiane en mer à 135 fr. 50 pour barely low middling, sur échantillons, mais on a dû faire aussi quelque chose en low middling Mobile à 134 fr.

A terme, on a payé 133 fr. 50 et même 134 fr. pour Louisiane sur janvier et 130 fr. 50 sur mars à mai. On aurait même ensuite payé plus cher sur ces mois.

Les ventes notées à quatre heures vont à 987 balles.

Laines. — On a encore pris quelques lots de Plata, sans changement soit 9 b. Montevideo, suint, à 157 fr. 50 et 13 b. Buenos-Ayres dito, de 120 à 160 fr.

Liverpool, jeudi soir. — Voici les cotes arrêtées par les courtiers : Upland, 11 d. 3/8 (baisse 1/8 d.) ; Mobile, 11 d. 7/16 (baisse 1/8 d.) ; Louisiane, 11 d. 5/8 (baisse 1/8 d.) ; Jumel, 12 d. 1/2 ; Smyrne, 10 d. 1/8 ; Paratyba, 11 d. 1/2 (baisse 1/8 d.) ; Pernambuco, 11 d. 3/4 (baisse 1/8 d.) ; Macio, 11 d. 3/4 (baisse 1/8 d.) ; Rio, 11 d. 3/8 (baisse 1/4 d.) ; Maragnan, 12 d. (baisse 1/8 d.) ; Bahia, 11 d. 3/8 (baisse 1/8 d.) ; Sawgined, 9 d. 3/4 ; Broach, 9 d. 1/2 (hausse 1/8 d.) ; Ompra 9 d. 3/4 (hausse 1/16 d.) ; Dhollerah, 9 d. 3/8 (baisse 1/8 d.) ; Comptah, 8 d. 3/4 ; Tivelly, 9 d. 1/4 ; Bengal, 8 d. ; Kurrachee, 8 d. 1/4.

Liverpool, vendredi. — Ventes de la semaine, 64,000 b. Consommation 46,000 b. Exportation environ 10,000 b. Arrivages 67,000 b., dont 40,000 b. Amérique. Stock 362,000 b. dont 113,000 b. Amérique.

Aujourd'hui, ventes 12,000 balles. Marché ferme.

Cotons en mer 174,000 b. Amérique pour Liverpool et 93,000 b. Inde pour l'Amérique, contre 131,000 b. Amérique et 179,000 b. Inde l'an dernier.

PRIX COURANT.

Cours arrêtés par plusieurs manufacturiers et négociants de Rouen le 14 janvier :

Cotons filés, (escompte 7 0/0, 30 jours).
N° 24, chaîne cont., Inde pur 3 90 à 4 10
et Amér. (k.) 3 90 à 4 10
N° 24, chaîne continu. Amér. pur 4 15 à 4 35
N° 28, chaîne dev. m.-jenny, 4 05 à 4 15
mél. 4 20 à 4 40
N° 28, chaîne dev. m.-jenny, 4 20 à 4 40
Amérique 4 20 à 4 40
N° 32, trame dévidée, prem. qualité 4 20 à 4 40
N° 32, trame dévidée, deux. qualité 3 95 à 4 15
N° 24, chaîne, tissage mécan. 3 65 à 3 70
N° 30, cannettes, tissage mécan. 3 65 à 3 70
Tissus (escomp. 3 0/0.) calicot dit compte 30 le mètre, 4^e sorte, 37 1/2 à 37 1/2 ; 2^e sorte, 36 1/2 à 37 1/2.

Chaîne, continu, Chaîne, mull-jenny, dévidée, Trame dévidée, Chaîne pour tissage mécanique, Trame pour tissage mécanique : la vente est pour ainsi dire nulle. Il n'existe pas de besoins en ce moment. — Rouenneries, Indiennes, Doublures : il s'est traité moins d'affaires que les semaines précédentes. — Calicot pour impression et doublures : la plupart des tisseurs ont des commissions à remplir. — Cretonnes et longottes : affaires beaucoup plus restreintes. — Tissus pour l'Algérie : il n'y a plus d'étrangers sur la place.

BOURSE DE LILLE.

Cours du 14 Janvier 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Armentières, 595 ..
Lille 1860. J. A. 1865. 104 ..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864. 98 25
Lille 1868, libérées. 511 25
Roub.-Tourcoing, R. à 50. 43 75

VALEURS LOCALES.

Caisse commere. de Lille, Verley, Decroix. 565 ..
Comptoir Devilder et Co. 525 ..
Crédit industriel du Nord. 511 25
Caisse Pérot et Comp. 570 ..
Compagnie le Nord incendie 200 fr. p. 2300 ..
Gaz de Wazemmes à 1300 ..
..... 1125 ..
Caisse commere. de Roubaix. 541 25
Lille à Béthune, actions. 405 ..
Lille à Béthune, oblig. 303 75
Aniche (le douzième) 250 ..
Azincourt. 250 ..
Auchy-au-Bois 250 ..
Bruy 1840 ..
Bully-Grenay, anc. 410 ..
Carvin. 1120 ..
Courrières, 1097 50
Campagnac, 625 ..
Douvrin, anc. 1500 ..
Douvrin nouv. 1864 1500 ..
Escarpelle, 1500 ..
Epinac, 1400 ..
Ferfay, 1400 ..
Fiennes et Harding, 9400 ..
Lens, 1550 ..
Liévin, 900 ..
Meurchin, 5410 ..
Vicoigne-Neux, 5410 ..
Vendin, 5410 ..
Thiv. et Fresnes (M.) 5410 ..

COURS DES HUILES A LILLE.

14 Janvier 1870.

	HUILES		GRAINES	
	l'hectolitre.	l'hectolitre.	l'hectolitre.	l'hectolitre.
Colza	9150	81 25	26	28 50
Lin	9750	97 25	26	28 50
Gail. b. e.	88	88	32	37
rouge g.	88	88	32	37
Cameline.	86	86	22	24
Chavrine.	88	88	15	15
Lin du p.	88	88	26	26
Lin gr. et.	75	75	24	27

AVIS

Le sieur GUILLAUME BARREMAEKER prévient le public qu'à dater de ce jour, il ne reconnaîtra plus les Lettres que pourrait contracter ROSALIE PATERNOSTER sa femme. 9583

AVIS

M. Boudry, horloger, rue Blanchemalle, 4, prie le public de ne pas se confondre avec le sieur Boutry, horloger, Grande Rue, récemment condamné à l'amende pour avoir acheté des bijoux provenant de vol. 9593

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.41.
Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.23 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement.)
Amiens et Paris — Matin : 5.47 — 8.21 — Soir : 12.31 — 5.31 (1^{er} et 2^e cl.) — 7.38 — 9.36.
Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin : 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38.
Calais — Matin : 5.47 — 9.51 (1^{er} et 2^e cl.) — 11.26 — Soir : 6.13.
Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.36 — Soir : 6.13.
Douai, Soignies et Valenciennes. — Matin : 5.47 — 8.21 — 11.26 — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.
Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13 — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.
Tournai (par Lille) matin : 5.47 — 8.21 — 2.0 — 3.31 — 7.38.